



*Municipalité de  
Saint-Valérien-de-Milton*

**BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

05 mars 2014

Monsieur Denis Lemelin, président  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
377 rue Bank  
Ottawa (Ontario)  
K2P 1Y3

Objet : L'avenir de Postes Canada

Monsieur,

Veuillez trouver ci-jointe la résolution # 73-03-2014 concernant l'amélioration du protocole du service postal canadien.

Veuillez agréer mes salutations distinguées,

Le directeur général et secrétaire-trésorier

A handwritten signature in blue ink that appears to read "Robert Leclerc".

960, chemin de Milton  
Saint-Valérien-de-Milton (Qc) J0H 2B0

Téléphone : (450) 549-2463  
Télécopieur : (450) 549-2993

[administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca)



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tenue le 03 mars 2014 à 20H00 à l'hôtel de ville sis au 960 Chemin Milton à Saint-Valérien-de-Milton à laquelle sont présents :

Madame Raymonde Plamondon  
Maire

Monsieur Luc Tétreault  
Madame Karine Pageau  
Madame Noëlle Jodoin

Madame Martine Lavoie  
Monsieur Serge Ménard  
Monsieur Jean-Guy Jacques

Tous membres du conseil formant quorum sous la présidence de madame le Maire.

Monsieur Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

#### **Amélioration du protocole du service postal canadien**

CONSIDÉRANT que Postes Canada a annoncé qu'il entend éliminer, dans un délai de cinq ans, la distribution du courrier à domicile dans l'ensemble du pays, à compter de la fin de l'année 2014;

CONSIDÉRANT que la Fédération canadienne des municipalités (FCM) est particulièrement préoccupée par la hausse des coûts des services postaux dans les zones rurales et éloignées et par les services reçus par la population vieillissante et les ménages canadiens qui comptent sur la livraison du courrier à domicile;

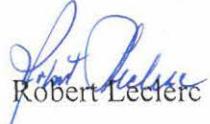
CONSIDÉRANT que la Fédération canadienne des municipalités rencontrera Postes Canada, afin de discuter des ramifications de cette annonce et pour veiller à ce que les préoccupations des municipalités soient prises en compte pendant le processus;

#### **Résolution 73-03-2014**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Karine Pageau, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'appuyer la Fédération canadienne des municipalités dans ses démarches auprès de Postes Canada, pour veiller à ce que les préoccupations des municipalités soient prises en compte relativement au dossier de la distribution du courrier à domicile. Que la présente résolution soit remise à la Fédération canadienne des municipalités.

Copie vidimée conforme donnée à Saint-Valérien-de-Milton ce 05 mars 2014.

Le directeur général et secrétaire-trésorier

  
Robert Leclerc

*Le procès-verbal sera adopté lors d'une séance ultérieure*